

Réunion du Comité Syndical du 4 février 2026

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de Conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de conseillers représentés : 0
Nombre de votants : 33

Convoqué le 20 janvier 2026, le conseil syndical s'est réuni le 4 février 2026 à 18h00, en salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard Guillaume

125° Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Catherine FROMAGE
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Sylvérin KEMMOE
Monsieur Michel LACROIX
Madame Christine LECHEVALLIER
Madame Christine MANDON
Madame Nathalie MARIN
Madame Danielle MISIC
Madame Christine PACAUD
Monsieur Gilles PAULET

Madame Mina PERRIN
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur François REPOLT
Monsieur Bruno RESSOUCHE
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Monsieur Vincent SOULIGNAC
Monsieur Philippe TCHILINGHIRIAN
Monsieur Bruno VALLADIER
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSE
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur José BELDA
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Eric BRUN
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Pierre CHASSAING
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Yann GUILLEVIC

Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Monsieur André MAGNOUX
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Christian MELIS
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Madame Anne-Marie PICARD
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Convention 2026 Agence d'Urbanisme Clermont Massif central

Par délibération du 09 octobre 2003, le Grand Clermont a adhéré à l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif central.

Depuis cette date une participation annuelle est fixée et l'Agence d'urbanisme intègre dans son programme mutualisé annuel les besoins du Grand Clermont.

En 2026, conformément au projet de convention joint en annexe, en plus du programme général mutualisé, les principaux travaux de l'Agence d'urbanisme seront centrés sur la révision du SCoT :

- Conduite de projet : Appui à la définition d'une feuille de route méthodologique pour la poursuite de la révision du SCoT du Grand Clermont, en accompagnement des nouvelles instances.
- Diagnostic territorial : Actualisation du diagnostic sur le volet de la consommation des espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF), intégration de compléments issus des études en cours, notamment celles menées dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), et élaboration d'une synthèse structurée et pédagogique du diagnostic.
- Plan d'Aménagement Stratégique (PAS) : Production de notes techniques portant sur l'armature territoriale et les PLUi, accompagnement des nouveaux élus du Grand Clermont pour faciliter l'appropriation des travaux menés lors du précédent mandat, reprise des travaux visant à consolider le projet de PAS et rédaction.

La participation du Grand Clermont pour l'année 2026, s'élève à 150 000,00 € (dont 3 000€ d'adhésion) (contre 175 000€ en 2025). Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2026.

Il est donc proposé aux membres de l'Assemblée Délibérante de se prononcer sur ce programme et d'autoriser le Président à signer la convention entre l'Agence d'Urbanisme et le PETR Grand Clermont pour l'année 2026.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver le programme de travail 2026 de l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif central pour le PETR du Grand Clermont,**
- **d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention entre l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif central et le PETR Le Grand Clermont pour l'année 2026.**

- **.ADOpte à l'unanimité des membres présents**
-

**Gérard GUILLAUME,
Secrétaire de séance.**



**À Clermont-Ferrand, le 05 Février 2026
Dominique ADENOT,
Président.**

